Johnson wax PROFESSIONAL

Fiche signalétique

SOFT CARE ASSAINISSANT INSTANTANÉ POUR LES MAINS

National Fire Protection Association (NFPA)		Hazardous Material Information System (HMIS)	
	Risques d'incendie: 3	Santé	1
Santé: 1	Réactivité: 0	Risques d'incendie	3
	Danger spécifique	Réactivité	0

Vêtements de protection Aucun requis

Apparence Clair Gel. Voir la Section 9.
ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	**SOFT CARE ASSAINISSANT INSTANTANÉ POUR LES MAINS**	**Code**	5464 & 5477 & 5484 & 5497 & 5599
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de soin personnel.	**PMS#**	3136499
FTSS#	126379001	**Date de validation**	5/21/2003
Siège social aux É.U. Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	**Siège social au Canada** Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	**Date d'impression**	5/21/2003
		Remplace	Aucune validation antérieure.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Eau Alcool ethylique	7732-18-5 64-17-5	30-60 60	Non disponible. **OSHA (États-Unis).** TWA: 1900 mg/m^3 **ACGIH (États-Unis).** TWA: 1880 mg/m^3	Non disponible. ORALE (DL50): Aiguë: 7060 mg/kg [Rat]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 20000 ppm 10 heure(s) [Rat].

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec les yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Peut irriter modérément les yeux.

Peau Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.

Inhalation Inconnu.

Ingestion Peut causer des douleurs abdominales , des nausées , des vomissements et des diarrhées.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.

Voir Information toxicologique (section 11)

Suite à la page suivante

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. En cas d'indisposition , consulter un service médical.
Notes au physicien	Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	INFLAMMABLE.
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: 20°C (68°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Exposée à la chaleur de feu, la matiére risque de brûler.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Utiliser de bonnes pratiques hygiéniques pendant l'emploi de ce produit. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Garder à température ambiante, i.e. à 25°C (77°F) ou moins. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local
Protection personnelle	
Yeux	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Gel.)
Odeur	Citron.
Couleur	Clair
pH	7.4 à 8.1 [Basique.]
Gravité Spécifique	0.894-0.914
Point d'ébullition/condensation	>82°C (179.6°F)
Viscosité	4000-6000 cP (Dynamique).
Solubilité dans l'eau	Appréciable.

Suite à la page suivante

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les agents comburants.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	Non disponible.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets Le produit non dilué est réglementée par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet allumable. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

TDG Nom d'envoie S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal CERCLA : Substances dangereuses.: Alcool éthylique

état New Jersey: Alcool éthylique
Massachussetts - Liste des déversements: Alcool éthylique
Massachusetts RTK: Alcool éthylique
Pennsylvanie RTK: Alcool éthylique

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Sans objet.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés D.I.N.: 2231641

Suite à la page suivante

Inventaire des Produits Chimiques	Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	Non disponible.
Version	1.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.